

A large, leafy tree stands in a grassy field. In the background, a town is visible under a clear blue sky. The scene is captured during the golden hour, with warm light illuminating the landscape.

15

Protection de la biodiversité

et agriculture durable

dans l'intérêt de tous

La crise de la biodiversité est l'une des plus grandes menaces pour l'humanité. Dans le même temps, la nature est également essentielle à notre bien-être.

Dans l'intérêt de tous, leur protection est donc une priorité absolue pour le Mouvement Ecologique, qui mettra particulièrement l'accent sur des projets de sensibilisation en 2025.

La biodiversité est également le fondement d'une agriculture tournée vers l'avenir, et une agriculture respectueuse de l'environnement et durable est à son tour nécessaire à la préservation de la biodiversité.

Concilier la protection de la biodiversité et la promotion de l'agriculture a donc également été une préoccupation majeure du Mouvement Ecologique en 2025.

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ : ANALYSE DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU LUXEMBOURG : À QUI INCOMBE LA RESPONSABILITÉ DE LA CRISE DE LA BIODIVERSITÉ ?

« Ce n'est pas le silence des insectes, mais celui de la politique qui devrait nous alarmer. »

Le Luxembourg soutient son agriculture à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros ; la majeure partie de ces fonds provient de l'UE. Outre le soutien aux agriculteurs, ces fonds sont également destinés à lutter contre la perte de biodiversité et le changement climatique. Dans le cadre des subventions agricoles européennes et nationales pour la période de financement 2023-2027, le Mouvement Écologique a commandé une étude visant à déterminer si ces fonds sont réellement liés à des programmes efficaces de renforcement de la biodiversité dans ce pays – c'est-à-dire s'ils sont investis dans l'intérêt public – et où des améliorations sont encore possibles.

L'analyse réalisée par Nadja Kasperczyk (diplômée en biologie de l'université Justus-Liebig de Giessen) a été publiée à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité, le 22 mai 2025, et a montré que : Bien que l'état de l'environnement naturel au Luxembourg soit alarmant et continue de se détériorer, une pratique agricole qui contribue à aggraver la situation est actuellement subventionnée par l'argent des contribuables.



DES CONSTRUCTIONS DE PLUS EN PLUS RAPIDES – MODIFICATIONS DU PROJET DE NOUVELLES LOIS SUR LA PROTECTION DE LA NATURE - LES MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE SONT INACCEPTABLES

En 2024, le gouvernement avait proposé un amendement à la loi sur la protection de la nature, que le Mouvement Écologique a analysé en détail début 2025. Cette réforme s'inscrit dans le cadre du projet gouvernemental « **Construire toujours plus vite** ».

À la suite d'analyses plus générales réalisées en 2024, cette nouvelle publication de 2025 a spécifiquement abordé les différents articles du texte de réforme et, dans une démarche constructive, a également présenté des propositions concrètes d'améliorations jugées importantes par le Mouvement Écologique.

Les objectifs du Mouvement Écologique : les procédures doivent certes être simplifiées, mais la préservation de la biodiversité et des infrastructures vertes dans les agglomérations ne doit pas être remise en cause à ce point.

Après un examen approfondi (et des demandes de renseignements auprès du ministère), le Mouvement Écologique a conclu que le projet, dans sa forme actuelle, ne repose pas sur des bases scientifiquement vérifiables, **contrevient aux directives européennes en matière de conservation de la nature**, pourrait **compromettre le principe d'égalité des citoyens** et ne garantit **ni la préservation de la biodiversité ni une véritable simplification administrative**.

Le Mouvement Écologique a réaffirmé son soutien de longue date à la **simplification des procédures dans le domaine de la construction de logements**, mais a souligné qu'une réforme de la loi sur la protection de la nature doit être compatible avec le droit européen et protéger la qualité de vie dans les communes, tant pour les personnes que pour les animaux. Dans un esprit constructif, des modifications concrètes du texte ont été proposées.

La réforme n'est pas encore achevée ; le Mouvement Écologique continuera de s'opposer à toute détérioration et apportera sa contribution de manière constructive.

MISE EN ŒUVRE DU « RÈGLEMENT SUR LA RESTAURATION DE LA NATURE » DE L'UE AU LUXEMBOURG – PARTICIPATION AUX PLANS NATIONAUX

En octobre 2025, le Mouvement Écologique a pris part à une réunion d'information organisée par le ministère de l'Environnement sur les **plans nationaux de restauration**, qui doivent être soumis à la Commission européenne d'ici septembre 2026 conformément au règlement européen sur la restauration de la nature.

Au cours de la discussion, le Mouvement Écologique a souligné qu'une **réforme de la politique agricole** est essentielle, car c'est sur les terres agricoles que le besoin de restauration est le plus grand. Parallèlement, le risque a été évoqué que les plans restent inefficaces sans un soutien concret à leur mise en œuvre. Le Mouvement Écologique continuera à suivre activement le processus.





Les ONG appellent les ministres européens de l'Environnement à ne pas affaiblir le statut de protection du loup

Le 17 décembre 2025, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec plus de 200 organisations environnementales européennes, a signé une lettre ouverte adressée à tous les ministres de l'Environnement de l'UE. Celle-ci demandait que le statut de protection du loup ne soit pas abaissé au niveau national – même si l'UE l'a récemment rétrogradé de « strictement protégé » à « protégé ».

Les signataires ont souligné que cette décision contredit les données scientifiques, car le loup reste dans un état de conservation défavorable dans six des sept zones biogéographiques de l'UE. La Cour de justice européenne avait également confirmé en juin 2025 que chaque État membre doit garantir de manière indépendante un état de conservation favorable. Au lieu d'appels à l'abattage motivés par des considérations politiques, les ONG ont plaidé en faveur de stratégies de coexistence coopératives – comprenant la protection du bétail, des mesures préventives et des accords d'indemnisation équitables. Le loup, en tant que succès de conservation et élément important de la biodiversité européenne, devrait continuer à être protégé au Luxembourg sur la base de données scientifiques.

CONFÉRENCE SUR LE DIALOGUE STRATÉGIQUE SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE DE L'UE

En avril, le Mouvement Ecologique a organisé une conférence très suivie sur le thème du « Dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture dans l'UE ». Environ 45 experts des secteurs de l'environnement et de l'agriculture y ont participé.

Le secteur agricole était représenté, notamment par des représentants d'ONG, des autorités et des instituts de recherche.

L'intervenante était Faustine Bas-Defossez, directrice de la nature, de la santé et de l'environnement au Bureau européen de l'environnement (BEE) et co-auteure du Dialogue stratégique. Elle a présenté les principaux éléments du rapport final, publié en septembre 2024, et a expliqué le processus de consensus d'importance historique entre 29 acteurs différents issus de l'agriculture, de l'environnement, du commerce et de la société civile.

La conférence a spécifiquement abordé l'organisation et le déroulement du dialogue, les possibilités de compromis dans un environnement polarisé, ainsi que l'élaboration de visions communes pour un système alimentaire européen durable. Il a été particulièrement souligné que le consensus s'était construit au cours d'un grand nombre de réunions (environ 100) sur une période de 7 mois, y compris des formats d'échanges informels qui ont favorisé une compréhension commune.

Les discussions qui ont suivi la conférence ont également démontré la forte volonté de toutes les parties présentes de travailler ensemble de manière constructive pour concilier les objectifs environnementaux, climatiques et agricoles. L'événement a été enregistré et un podcast a été réalisé avec l'intervenante.

PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE FRUITS À L'ÉCOLE 2025/2026 – UNE NOUVELLE OCCASION MANQUÉE

Jusqu'au 1er septembre 2025, le 17e appel d'offres du ministère de l'Agriculture pour la distribution publique de fruits à l'école au Luxembourg pour l'année scolaire 2025/2026 était ouvert – il portait sur la quantité considérable de 156 tonnes de fruits.

Le Mouvement Ecologique a une nouvelle fois critiqué (« *c'est toujours la même histoire* ») le fait que le ministère de l'Agriculture ne tienne pas suffisamment compte des aspects environnementaux et sanitaires : malgré l'opportunité de promouvoir l'agriculture biologique, les produits régionaux et la réduction des résidus de pesticides chez les enfants, l'appel d'offres reste axé sur le prix et la « perfection » des fruits.

Selon le Mouvement Écologique, Restopolis montre qu'avec des critères clairs en matière de produits régionaux et biologiques, il est possible de promouvoir l'agriculture biologique et d'offrir une sécurité de planification aux producteurs. On se demande pourquoi le ministère de l'Agriculture ne s'engage pas dans cette voie avec le programme de distribution de fruits à l'école.



RÉFORME DU SYSTÈME ACTUEL DE PRODUCTION ALIMENTAIRE

Le ministère de l'Agriculture avait invité les parties prenantes à formuler leur avis sur le développement futur de la production alimentaire au Luxembourg.

En mai 2025, le Mouvement Ecologique a remis sa prise de position à ce sujet.

Parmi les principales revendications figurent une réorientation de la politique agricole avec un soutien accru à l'agriculture biologique, la protection des terres agricoles et une réduction de l'utilisation des pesticides, le développement des structures de commercialisation régionales, ainsi que l'obligation de proposer des produits biologiques et régionaux dans les cantines publiques.

En outre, le Mouvement Ecologique a appelé à une culture de discussion plus large au sein de la société sur l'agriculture et l'alimentation – au-delà du cercle restreint des acteurs du secteur agricole.

ÉCHANGE AVEC LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE MARTINE HANSEN

En mai, le Mouvement Écologique a tenu une discussion de deux heures avec la ministre Martine Hansen, en présence de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère.

Les thèmes abordés ont porté sur les subventions publiques accordées aux serres, la contamination de l'eau et du vin par des substances chimiques issues de l'amiante-ciment, les résidus de pesticides dans les aliments et la réforme de la loi sur la protection de la nature.

L'échange a été assez direct et ouvert, même si des divergences importantes sont apparues au cours de la discussion. L'absence d'une plateforme sur laquelle l'agriculture, les organisations environnementales et les consommateurs pourraient élaborer ensemble des solutions a été jugée particulièrement critique.

Le Mouvement Ecologique a notamment regretté que la ministre – selon le Meco – ne se soit pas exprimée assez fermement en faveur de l'agriculture biologique et de la nécessité de réformer l'agriculture dans une perspective de durabilité. Selon le Mouvement Ecologique, cela reviendrait à négliger les défis centraux de l'agriculture, au détriment de la biodiversité, de la santé et, en fin de compte, de l'agriculture elle-même.



PROPOSITIONS POUR LA RÉFORME DES PRATIQUES DE CHASSE

Conférence d'experts sur les stratégies de chasse axées sur la forêt

À l'occasion de la Journée internationale des forêts en mars 2025, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec une alliance de neuf organisations – dont natur&ëmwelt, ProSilva Luxembourg et la Fédération des Syndicats de Chasse du Luxembourg – a organisé une conférence publique sur les stratégies de chasse axées sur la forêt. Cette conférence s'inscrivait dans la continuité logique des déclarations communes sur la question de la chasse formulées au cours des mois précédents.

L'accent a été mis sur la manière dont les populations de gibier excessives mettent en danger la régénération naturelle des forêts, réduisent la biodiversité et causent des dommages économiques importants. Frank Christian Heute, écologiste spécialiste de la faune sauvage et président de l'Association pour une chasse écologique de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, a montré à l'aide d'exemples concrets comment une chasse respectueuse du bien-être animal et axée sur les écosystèmes peut garantir la régénération naturelle – tout en s'interrogeant sur la faisabilité d'une telle approche avec les pratiques actuelles de gestion du gibier.

La conférence s'adressait délibérément non seulement aux professionnels, mais aussi à toutes les parties intéressées, et a souligné la nécessité d'un changement radical de mentalité – tant chez les propriétaires forestiers que chez les chasseurs – face à l'aggravation du changement climatique et à la pression exercée sur les écosystèmes forestiers.

Les pratiques cynégétiques doivent être réformées

En mai 2025, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec sept autres organisations – dont Lëtzebuenger Privatbëscher, Pro Silva Lëtzebuerg, natur&ëmwelt et la Fondation Hëllef fir d'Na-tur – a présenté une déclaration détaillée sur la réforme des pratiques cynégétiques au niveau national. La préoccupation centrale était la limitation de la population de gibier sauvage, condition préalable à la survie des forêts luxembourgeoises.

La prise de position comprenait 14 revendications concrètes visant à concilier la protection de la nature, la chasse et le bien-être animal : de l'introduction d'outils de suivi scientifique dans chaque territoire de chasse et d'objectifs de régénération mesurables – avec le chêne comme espèce indicatrice – à des sanctions claires en cas de non-respect. Une réforme fondamentale du système de location de chasse a également été réclamée, avec des contrats plus courts et basés sur la performance, des critères de sélection plus stricts pour les locataires de chasse, et une démocratisation de la chasse en faveur des jeunes chasseurs ancrés localement.

Par ailleurs, les organisations ont appelé à une formation écologique renforcée pour les chasseurs, à un meilleur soutien aux propriétaires forestiers dans l'évaluation des dégâts et à l'introduction de normes minimales dans les contrats de location. La déclaration a souligné que la chasse doit, à l'avenir, remplir une mission sociale clairement définie.





LE CHÈVREFEUILLE SAUVAGE DANS L'UE MAINTENANT SUR LA LISTE ROUGE – APPEL AUX MINISTRES COMPÉTENTS

Après qu'une étude européenne a classé les abeilles mellifères sauvages comme espèce menacée sur la liste rouge de l'UICN, le Mouvement Ecologique a une nouvelle fois interpellé la ministre de l'Agriculture, Martine Hansen, et le ministre de l'Environnement, Serge Wilmes. Ils ont exigé l'abrogation d'une obligation légale toujours en vigueur qui prescrit la destruction des nids d'abeilles sauvages – un anachronisme qui n'est plus tenable au vu du déclin de la biodiversité. Une lettre à ce sujet envoyée en 2022 à la ministre de l'Agriculture de l'époque était restée sans réponse.

ENGAGEZ-VOUS « ACTION LIÈVRE » ENTRE DANS SA PROCHAINE PHASE

L'action de science citoyenne consacrée au lièvre brun s'est poursuivie en 2025. Dans le cadre de la campagne de participation « Action Hare », le Mouvement Écologique a appelé les citoyens à signaler leurs observations de lièvres bruns via l'application iNa

L'objectif était de collecter des données sur la répartition d'une espèce peu documentée scientifiquement en raison de l'absence de suivi national officiel.

Le lièvre brun est représentatif de nombreuses espèces du paysage agricole, dont les populations ont décliné en raison de la perte d'éléments structurels et de l'augmentation des monocultures, de l'utilisation de pesticides et du trafic routier.



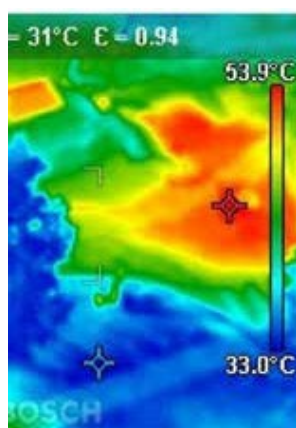
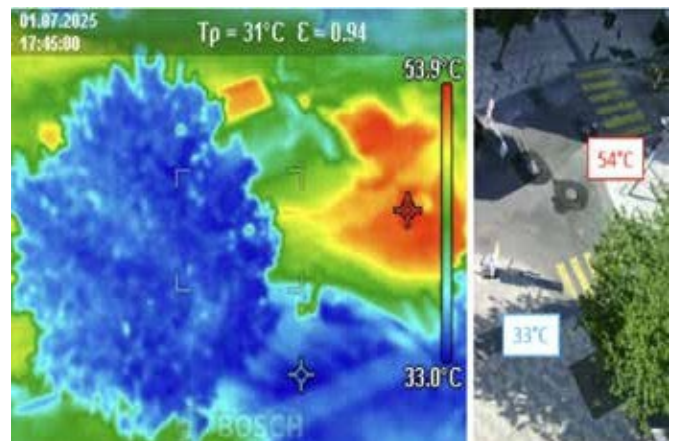
DOSSIER HANEBOSCH À DÉIFFERDENG : DESTRUCTION D'UNE FORÊT PROTÉGÉE POUR UNE ZONE INDUSTRIELLE ?

Au printemps 2025, le Mouvement Ecologique s'est opposé à l'abattage prévu de deux hectares de la forêt protégée « Sternmieren-Eichen-Hainbuchenwald » dans le Haneboesch près de Niederkorn, qui doit céder la place à une zone industrielle en expansion. Bien que l'intervention soit en principe légale, la loi sur la protection de la nature stipule que certaines mesures compensatoires visant à protéger les espèces animales et végétales qui y vivent doivent être mises en œuvre avant le début des travaux d'abattage. À l'issue d'une inspection sur place, le Mouvement Ecologique a conclu que ces mesures n'avaient pas encore été pleinement mises en œuvre. Il a alors adressé une lettre de son avocat au ministère de l'Environnement, menaçant d'engager immédiatement une action en justice en cas de violation de la loi sur la protection de la nature.

UN AVANT-GOÛT DE L'AVENIR ? – LA CHALEUR MONTRE À QUEL POINT L'AMÉNAGEMENT VERT EST NÉCESSAIRE DANS LES ZONES URBAINES

Le 2 juillet 2025, au plus fort d'une vague de chaleur avec des températures atteignant jusqu'à 38 °C, le Mouvement Ecologique a publié un communiqué de presse présentant des images thermiques saisissantes de localités luxembourgeoises. Dans ce communiqué, il a exhorté les communes à se lancer dans une planification verte ambitieuse, immédiate et cohérente – car, en raison du changement climatique, de telles vagues de chaleur se produiront plus fréquemment et dureront plus longtemps à l'avenir.

Le Mouvement Écologique a souligné que la végétation et l'ombre des arbres ne se contentent pas de rafraîchir le microclimat et d'améliorer la qualité des espaces publics, mais qu'elles ont également des effets positifs sur la biodiversité et la santé de la population.



EXEMPLE DE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

« À L'ÉCOUTE DE LA NATURE »

Le chant d'une alouette, le bourdonnement des abeilles ou un reniflement et un bruissement cachés dans les feuilles : tous ces sons témoignent d'une nature vivante et diversifiée qui nous entoure jour après jour – souvent inaperçue et noyée dans les bruits quotidiens. Malheureusement, bon nombre de ces voix se font de plus en plus rares. C'est précisément là qu'intervient la campagne « Une oreille pour la nature », menée par le Mouvement Ecologique de fin avril à novembre 2025, a été très bien accueillie par le public.

Au cours de cette période, **deux courtes vidéos** ont été publiées chaque mois sur des espèces animales menacées des villes et des paysages luxembourgeois – chacune accompagnée d'un puzzle sonore animalier.

Les animaux présentés ont été sélectionnés de manière à pouvoir être réellement entendus dans la nature au moment de la publication de la vidéo. À la fin de chaque vidéo, on pouvait déjà entendre la voix de l'espèce suivante, qu'il fallait deviner. Les participants pouvaient envoyer leur réponse par e-mail ou dans les commentaires sur Facebook et Instagram ; pour chaque vidéo, un bon d'achat pour un magasin bio était tiré au sort parmi les bonnes réponses.

Au total, 14 espèces animales ont été présentées, chacune accompagnée d'une fiche d'information détaillant son habitat, les causes de sa menace et les mesures de protection spécifiques :

1. Bruant proyer
2. Hérisson
3. L'hirondelle et le nid d'hirondelle
4. Grillon des champs
5. Crapaud accoucheur
6. Libellules
7. Chauve-souris à longues oreilles
8. Hirondelle
9. Sauterelle des marais

En Ouer fir d'Natur
Lead au ear to nature

PROFIL
LUX: PETITS OISEAUX CHANGERS
FR: ALOUETTE CHANGERS
LAT: ALAUDA TRIVENSIS

Qui chante et gazouille avec tant d'insistance au-dessus du champ... ?

Avez-vous reconnu le chant de l'alouette dans l'extrait ?

L'alouette des champs est particulièrement connue pour son chant mélodieux, long et régulier, qu'elle entonne lors de ce qu'on appelle son « vol de chant ». Au cours de celui-ci, le mâle s'élève en larges spirales à plusieurs dizaines de mètres dans le ciel – souvent si haut qu'il n'est plus qu'un petit point – et y chante sans interruption pendant jusqu'à 25 minutes (!). C'est ainsi que, pendant la saison des amours au printemps, le mâle marque son territoire et attire les femelles. Contrairement à l'alouette des champs, la plupart des autres oiseaux chanteurs chantent depuis un perchoir, souvent pendant des périodes beaucoup plus courtes et de manière moins ostensible.

Gardez les yeux et les oreilles grands ouverts lors de votre prochaine promenade à partir du mois d'avril ! Leur chant s'entend de loin, mais qui sera le premier à les repérer dans le ciel ?

Mode de vie et besoins

L'alouette des champs dépend fortement des paysages ouverts composés de terres agricoles. Cependant, ces terres ne doivent pas être trop « uniformes », c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas se composer uniquement de très grands champs exploités de manière intensive. L'alouette des champs a besoin de variété, par exemple grâce à des bandes entre les champs où poussent des graminées et des herbes, appelées « lisières de champs », ou à des parties des champs laissées en jachère pendant un certain temps. On trouve également l'alouette des champs dans des champs peu ensemencés et des prairies très pauvres en nutriments, à la végétation basse.

Il a besoin des éléments et des refuges mentionnés ci-dessus pour pouvoir construire son nid en toute tranquillité. En effet, il construit son nid au sol ; c'est ce qu'on appelle un nidificateur au sol.

10. Moineau domestique
11. Aigle botté
12. Loir
13. Chat sauvage
14. Chouette effraie

Pour chaque espèce, une **fiche** d'information a été publiée, présentant son habitat, les causes de la menace qui pèse sur elle et des mesures de protection concrètes (avec des suggestions pour les particuliers également).

La campagne visait à sensibiliser le public à la biodiversité indigène (menacée) de manière ludique, à mettre en avant des espèces moins connues et à poser la question suivante : que peuvent faire concrètement les responsables politiques, et même chaque individu, pour préserver ces espèces et leurs habitats ?



PODCAST « OUERESTËPPLER » - ÉPISODE 1 : « NOTRE FORÊT EST-ELLE MALADE ? »

En mars 2025, le Mouvement Ecologique a lancé le podcast « Ouerestëppler ». Dans le premier épisode, les deux biologistes et experts forestiers Roger Schauls et Jacques Pir ont abordé les défis actuels auxquels est confrontée la forêt luxembourgeoise.

Au cours de la conversation, ils ont mis en évidence l'impact du changement climatique, de la sécheresse et des populations excessives d'animaux sauvages sur les écosystèmes forestiers.

CURSUS ET SÉRIE DE VIDÉOS SUR L'AGRICULTURE NATURELLE « SPARE ME THE SPADE »

En 2025, le Mouvement Ecologique a organisé ce cours en collaboration avec le « *Krautgaart* », un cours très fréquenté sur la culture maraîchère naturelle selon le principe « *No-Dig* » – c'est-à-dire cultiver des légumes sans labour, sans engrais chimiques ni pesticides. Le cours a attiré de nombreux participants et a fourni des conseils pratiques pour rendre son potager efficace, durable et respectueux du sol.

Afin d'élargir l'audience et de sensibiliser le plus grand nombre, le contenu du cours a été filmé : quatre épisodes détaillés guident les participants à travers

les différentes saisons et présentent la planification, la multiplication des semis, l'entretien et la récolte.

Des clips plus courts proposent des conseils et astuces personnalisés pour votre propre jardin (ces derniers se poursuivront jusqu'en 2026). La série de vidéos et les clips sont accessibles au public afin d'encourager un public plus large à cultiver des légumes de manière respectueuse de l'environnement et économe en ressources.

CONSEILS DE JARDINAGE NATURNO POUR LES MEMBRES

Tout au long de l'année, le Mouvement Écologique a fourni à ses membres des conseils pratiques pour une approche respectueuse de la nature des jardins, balcons et espaces extérieurs. Au printemps, par exemple, les gens ont été encouragés à créer une prairie de fleurs sauvages à l'aide de mélanges de graines de fleurs sauvages indigènes.

À l'automne, en revanche, le message était : « Faites plus en ne faisant rien » – car les plantes vivaces laissées en place et les restes de plantes offrent aux insectes, aux oiseaux et aux mammifères des abris et de la nourriture précieux pour l'hiver.

« EN DEHORS DANS LA NATURE ! » - VISITES 2025

En 2025, le Mouvement Écologique, en collaboration avec ses groupes régionaux, a organisé une série d'excursions dans la nature pour ses membres et d'autres personnes intéressées. Toutes les excursions combinaient des expériences dans la nature avec la transmission de connaissances sur des thèmes tels que la biodiversité, la santé des forêts et les mesures de protection des habitats visités.

La série a débuté le 13 avril par une **excursion** matinale à l'écoute du **chant des oiseaux** à Rollingen, près de Mersch, guidée par l'ornithologue Max Steinmetz.

Deux semaines plus tard, le 27 avril, Roger Schauls a guidé une **promenade en forêt** vers le « Plateau Haard » près de Mersch, où les dégâts causés aux arbres par les animaux sauvages et les solutions concrètes ont été au centre des discussions.

Le 18 mai, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec l'Association des *Biologistes Luxembourgeois* (ABIOL), a organisé une **excursion** à la découverte des orchidées au « Hêlt », près de Rosport, guidée par le biologiste Jean-Marie Mangen.



En juin, une promenade nocturne avec le Service des Forêts a suivi sur le « Echerfeld », une initiative axée sur **des projets innovants de protection de la nature** aux portes de la ville de Luxembourg, accompagnée d'un barbecue communautaire.

La saison s'est terminée par une promenade dans la **pittoresque vallée de l'Eisch** en compagnie de Roger Schauls et Marc Schoellen.

VISITE DES JARDINS HISTORIQUES D'AANSEBUERG

En juin 2025, l'association régionale « Mersch et ses environs » a organisé une visite instructive des potagers historiques d'Aansenburg. Outre le magnifique jardin du château, de vastes potagers ont également été présentés, dédiés non seulement à l'alimentation, mais surtout à la préservation et à la multiplication de semences anciennes régionales et certifiées bio – des variétés qui ne sont parfois plus disponibles sur le marché. La visite a été guidée par Frank Adams, fondateur de la plateforme « Seed » dédiée à la préservation des variétés anciennes. L'événement a permis aux participants de découvrir par eux-mêmes l'importance de la diversité des semences, de la biodiversité et de l'agriculture durable, et de trouver l'inspiration pour leurs propres jardins ou projets régionaux.

L'ÉPOUVANTAIL NOUS PARLE : FAITES PLACE À LA BIODIVERSITÉ !

À l'occasion de la **Journée internationale de la biodiversité** en mai 2025, le groupe d'action du Mouvement Écologique a envoyé un ambassadeur insolite sur le terrain : **l'épouvantail** – réinterprété et cette fois-ci non pas pour effrayer les oiseaux, mais pour attirer la biodiversité. Ces installations sympathiques ont fait leur apparition à divers endroits de la ville de Luxembourg, indiquant aux passants où « la nature est encore en ordre » et où elle ne l'est pas du tout. L'objectif était de montrer **qu'il existe des oasis de biodiversité dans les villes et les communes**, et qu'il vaut la peine de les préserver, de les améliorer et de les rendre visibles.



COLLABORATION SUR LA PLATEFORME « MY FARMING » : DE NOUVELLES RACINES POUR NOTRE AGRICULTURE - UN APPEL EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE AGRICOLE ÉQUITABLE ET TURNÉE VERS L'AVENIR

Le 30 juin 2025, la *plateforme* « My Agriculture », dont le Mouvement Écologique est également membre, a publié la quatrième édition de son plaidoyer en faveur d'une politique agricole.

Les 19 organisations membres réclament une réorientation fondamentale de la politique agricole fondée sur le principe « *L'argent public pour le bien public* » – avec huit propositions concrètes pour plus de durabilité, de biodiversité, de bien-être animal et de création de valeur régionale.

